https://sections.solidairesfinancespubliques.info/a20/ – solidairesfinancespubliques.dvni@dgfip.finances.gouv.fr

Solidaires Finances Publiques A20 – Section DVNI – SYNDICAT NATIONAL

La force de tous les agents de la DGFiP

À PANTIN le 24 mars 2021,

Compte-rendu de l'audioconférence du 23 mars 2021

– <u>Point télétravail</u> :

Depuis la fin octobre (début du deuxième confinement), la DVNI est calée sur un rythme « *de croisière* » s'agissant du télétravail. Les statistiques d'agents en présentiel se situent entre un tiers le lundi et un quart le jeudi.

La DVNI est une des directions qui a le plus mis en œuvre le télétravail. Les propos du Directeur se résument par la non moins célèbre citation de Corneille « *à vaincre sans péril, on triomphe sans gloire* ». En effet, les missions le permettent, ainsi que notre dotation en matériel de télétravail. Solidaires vous renvoie cependant au débat du mois d'octobre sur le niveau de télétravail.

L'objectif à atteindre est 20 % des effectifs en présentiel toute la semaine. C'est le sens du message passé aux chefs de service lundi 22 mars 2021.

– <u>Point covid</u> :

La Direction a recensé un cas jeudi dernier et un cas à la CID hier. Les consignes relayées par le médecin de Prévention pour les cas contacts sont les suivantes : si le cas covid détecté est symptomatique, il est recommandé d'effectuer un test à J+1, puis à J+7 (période d'isolement de 10 jours). Pour autant, si le deuxième test revient négatif, l'agent qui est cas contact peut revenir au bureau.

Les agents peuvent bénéficier d'une Autorisation d'Absence pour se faire vacciner (2 fois une demi-journée).

– <u>Point RIE</u> :

Le RIE a renforcé son protocole sanitaire : déjeuner d'un seul côté des tables avec espacement strict de 2 mètres.

– <u>Point exercice des missions de contrôle fiscal (CF)</u> :

La DGFiP n'est pas en Plan de Continuation d'Activité (PCA). Les missions continuent. Les interventions sur place restent possibles. Pour autant, il faut privilégier le distanciel. S'agissant des déplacements, **la carte professionnelle suffit**.

Néanmoins, pour faire face à des fonctionnaires « *tatillons* », les chefs de services peuvent remettre à leurs agents une attestation de déplacement professionnel. Solidaires invite les agents qui se feraient verbaliser avec leur carte professionnelle à nous faire remonter l'information afin que nous alertions notre directeur.

Solidaires Finances Publiques a demandé quelle est la jauge de participants lorsque la première intervention a lieu à la DVNI. **Le directeur a indiqué que nous devons appliquer la jauge fonction publique : pas de réunion en présentiel à plus de 6 personnes.**

Les réunions de brigade en présentiel ne sont donc pas autorisées non plus !

La Direction est très attentive à l'intégration des JAPA 2019 et 2020 dans leur service. Elle réfléchit à des modalités pour les aider à monter en puissance, notamment la dernière promotion qui n'a pas eu de formation.

– <u>Point recrutement</u> :

La DVNI a reçu plus de candidats que les années précédentes. La DRHB a interviewé presque tous les candidats. Elle a sélectionné une liste de candidats « *utiles* » (DVNI en premier et deuxième choix). Il y a plus de candidats « *internes* » que d'habitude.

Cependant, la Direction pense qu'elle ne fera pas le plein. En effet, nombre de candidats demandent la centrale qui prime. D'autres candidats ont positionné la DVNI en deuxième choix après d'autres DNS. Par ailleurs l'année dernière nous avions un déficit d'inspecteurs. Cette année, des agents sont déjà partis. Enfin, certains agents vont muter… *Wait and see* donc…

– <u>Point évaluation</u> :

À ce stade la Direction ne connaît pas le nombre de recours hiérarchique. Ils pourront se faire en visio.